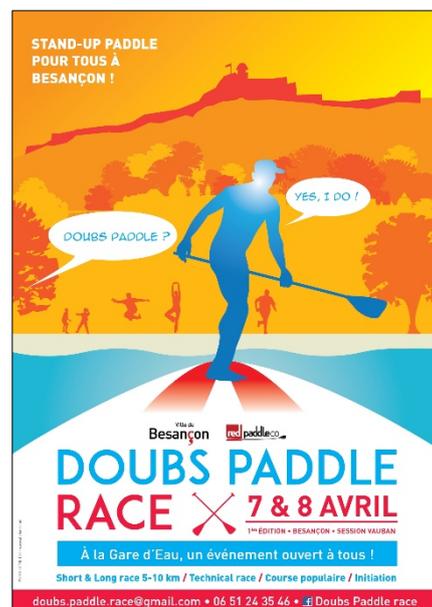


AVIS DE COURSE

LA DOUBS PADDLE RACE # Session Vauban

7 et 8 avril 2018

*Parcours dans la boucle historique de
Besançon sur le Doubs en Stand Up Paddle*



Présentation

- Compétition de "Stand Up Paddle"
au centre-ville de Besançon(25000) sur le Doubs, rivière naturelle et sauvage avec chenal de navigation aménagé.
- Organisée par :
 - DOUBS PADDLE, association loi 1901, club de pratiquants du Stand Up de Paddle dans le Doubs et ses environs. Club affilié à la Fédération Française de Surf,
 - JUNIOR CONSEIL MANAGEMENT DU SPORT (UPFR Sport Besançon)
association loi 1901, 36 avenue de l'Observatoire, 25030 BESANCON Cedex
 - Un groupe en projet tuteuré d'étudiant de l'UPFR Sport de Besançon en Licence 3^{ème} année Management du Sport

L'inscription à **LA DOUBS PADDLE RACE # Session Vauban 2018** vaut acceptation sans aucune restriction de l'Avis de Course et de ses règles. Le respect des règles générales de navigation sur le Doubs est obligatoire. Tout manquement, même en amont de l'épreuve, sera sanctionné par la disqualification immédiate des compétiteurs concernés.

Localisation

- Sur la pelouse de la Gare d'Eau le long de la rive du Doubs vers la tour bastionnée
- **Parking gratuit** recommandé au 5 avenue de la gare d'Eau 25000 BESANCON
- Village exposant et restauration
- Sanitaire public à proximité
- Attention : pas de douche possible

Inscription

- Inscriptions ouvertes dans la "Division LOISIR".
- Inscriptions limitées à 100 compétiteurs. Les modalités d'inscription sont définies ci-après
- Frais d'inscription : 25 €TTC / personne, pack famille : 2x = 40€, 3x = 50€, puis 15€/pers.
- L'inscription à une compétition SUP race autorisée par la FFS est subordonnée, pour les non licenciés et les licenciés inscrit sur la compétition à la présentation :
 - Pour tout pratiquant non licencié :
 - D'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du stand up paddle en compétition.
 - D'une attestation sur l'honneur de natation.
 - Pour tout pratiquant licencié compétition à la FFS :
 - De la Licence de la FFSurf en compétition (France ou International) en cours de validité.

-
- Age minimum : il n'y en a pas, le parcours sera adapté à l'âge des participants afin de favoriser la promotion et la participation de tous, les « Kids » en particulier.
 - La catégorie JUNIOR regroupe les compétiteurs de moins de 18 ans au 7 avril 2018.
 - L'Autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Demands d'inscription :

- Les demandes d'inscription devront être faites entre le 1 mars et le 5 avril 2018 : par mél à doubs.paddle.race@gmail.com ou par tél au 06.51.24.35.46 ou sur Facebook à : <https://www.facebook.com/events/379418489136700/>
- Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite de 100 concurrents par course.



Eligibilité des demandes d'inscription :

- Le nombre de places aux 100 premiers inscrits, pour chaque course.

Répartition des 100 places :

- Les noms en dépassement seront placés au début de la liste d'attente dans l'ordre où ils apparaissent sur la demande d'inscription.

Inscription

- L'inscription se fait en ligne sur le lien fourni par l'organisation.
https://www.njuko.net/doubspaddlerace/select_competition
- Un e-mail de confirmation sera envoyé à chacun des compétiteurs. Seuls seront pris en compte les dossiers complets avec pièces jointes accompagnés du paiement.
- Chaque compétiteur éligible pour participer à **LA DOUBS PADDLE RACE # SessionVauban 2018** devra confirmer individuellement et complètement son inscription via le site avant le mardi 4 avril 2018 minuit, ou sinon sur place avec majoration de 10€

Courses

- La course n°1 est de type :
 - o Longue Distance (fonction du courant : 2 ou 3 tours = 10 ou 15 km)
 - o Courte Distance (1 tour = 6km).
- La course n°2 est de type slalom entre bouées avec passage à terre éventuel.
- La course n°3 est de type relais par équipe de 2 au minimum, dont idéalement une femme au minimum, planche désignées par l'organisation (affectation par tirage au sort éventuel).
- Les courses n°1 et n°2 sont des courses en flotte sur le Doubs. Tous les compétiteurs partent en même temps. Le départ est de type "mass-start".
- Le départ de la course n°3 se fait depuis la berge, une planche par équipe avec alternance entre chaque relayeur à proximité de la berge dans la zone de passage de relais.

Divisions en fonction de la planche

- Pour la course n°1 : 3 divisions sont définies en fonction du type de planche de SUP utilisé :
 - o Planche inférieur ou égale à 12'6 "
 - o Planche de 14'
 - o Planche gonflable.
- Pour la course n°2 : 2 divisions sont définies en fonction du type de planche de SUP utilisé :
 - o Rigide
 - o Gonflable.
- Pour la course n°3 : il n'y a pas de division, les planches sont désignées par l'organisation (si possible monotype de type gonflable 10'6" ou approchant.).

Catégories en fonction du pratiquant

- Dans chaque catégorie de planche 3 classements :
 - o Junior
 - o Femme
 - o Homme
 - o Pas de distinction pour la course n°3 en relais.
 - o L'organisation se réserve le droit de différencier les amateurs des compétiteurs.

CLASSEMENTS

- Différents classements seront établis pour chaque catégorie et dans chaque division.
- Le cas échéant, des classements spécifiques pourront être créés.
- Un classement OverAll tenant compte de la course 1 et de la course 2 pourra être mis en place. Le classement général sera établi à partir de l'addition des points obtenus dans les courses 1 et 2. En cas d'égalité, les ex-æquo seront départagés en faveur de celui ayant obtenu le meilleur classement Scratch dans la course n°1.

Attribution des points pour la course n° 1 et n°2 :

Pour chacun des classements :

- Le 1^{er} reçoit 1 point.
- Le 2nd reçoit 2 points.
- Ensuite chaque compétiteur reçoit le nombre de points correspondant à sa place.
- Abandon (DNF) = nombre d'arrivées + 1 point

NB : Tous les concurrents situés en amont du pont Charles De Gaulle après 12.30 seront classés DNF.

- Disqualifié (DSQ) = nombre de partants.
- Non Partant (DNS) = nombre d'inscrits.

Pour chaque classement, le compétiteur qui aura le moins de points sera déclaré vainqueur, et ainsi de suite.

Podiums annoncés

Si plus de 3 participants par catégorie, 25 podiums possibles :

	CD			LD			TR		Relais
J	< 12.6	14	G	< 12.6	14	G	R	G	
F	< 12.6	14	G	< 12.6	14	G	R	G	
H	< 12.6	14	G	< 12.6	14	G	R	G	

JURY & RECLAMATION

Le jury est composé de 3 membres de l'Organisation. Il se réunira après toute réclamation de la Direction de Course et/ou d'un Concurrent.

- Pour la course n°1, les réclamations devront être communiquées par écrit à la Direction de Course avant 12.00 le dimanche 8 avril.
- Pour la course n°2, les réclamations devront être communiquées à la Direction de Course dans les 5' suivant l'arrivée de la course du concurrent réclamant.
- Les réclamations concernant l'établissement du classement général seront recevables jusqu'à 17.00 le lundi 9 avril 2018.

Toute réclamation hors délai sera jugée irrecevable.

Les décisions du jury sont à sa discrétion et sans appel. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve y compris pour les éditions suivantes.

Sécurité

Vêtement iso thermique et gilet

Pour toutes les courses :

- Port obligatoire d'un vêtement iso thermique couvrant une surface du corps à minima supérieure à celle couverte par un "long john" : jambes, torse et dos couverts.
- Pour les non licenciés compétitions : Port obligatoire du gilet d'aide à la flottaison

Leash

- Pour la course n°1 (CD et LD) et course n°3 :
 - leash reliant le compétiteur à son SUP obligatoire.
- Pour la course n°2 : le leash n'est pas obligatoire à cause des passages à terre, mais est conseillé.

Dossard

- Dossard de l'épreuve porté obligatoirement par-dessus tout autre équipement, y compris sac à dos et sac d'hydratation.
NB : pour les compétiteurs déguisés, sous réserve d'en faire la demande lors de l'inscription, une tolérance pourra être accordée par la Direction de Course.

Assistance

- Des bateaux de sécurité encadrent la manifestation avec à leur bord des titulaires de BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).
- Les autres paddleurs assurent une sécurité de proximité.

Divers

- Respect permanent de l'environnement, des concurrents, des organisateurs, du public, des médias, etc.
- Si corne de brume alors dégagement immédiat du chenal de navigation

Navigation sur le Doubs

La navigation sur le Doubs sur la portion du parcours est soumise à réglementation. C'est une rivière aménagée pour la rendre navigable, particulièrement dans un chenal délimité par des bouées coniques vertes et cylindriques rouge, et sous des arches de pont identifiées par des panneaux passage autorisé ou interdit (au péniches, pas aux paddle). Le trafic fluvial est de type bateaux mouches (le Battant et le Vauban) ainsi que d'éventuels bateaux de loisir. En avril les circuits sont à 13h, 14h, et 15h15. Les horaires des courses sont synchronisés aux horaires de

passage des vedettes. **A l'audition d'un coup de corne de brume, tout participant quitte immédiatement le chenal de navigation.**

Un avis de cette course est diffusé par la batellerie. Le trafic fluvial n'est pas interrompu, sur ce tronçon il n'y a pas de trafic de fret. La priorité est aux bateaux mouches (le Battant et le Vauban). La navigation dans le chenal est alors interdite. Tout concurrent est tenu de dégager ce chenal de navigation. Le briefing précisera sur une carte ce chenal matérialisé sur l'eau par des bouées et des panneaux.

Eau et qualité

Relevés généralement constatés début avril :

- T° de l'eau en Celsius : de + 5° à + 11°
- T° de l'air en Celsius : 7° à + 16° (le 07/04/2017 8°C à 13°C, ciel pleinement dégagé soleil)

Les pratiques de la baignade et de la natation sont interdites sur la commune de Besançon. Aussi, nous vous informons que l'Agence Régionale de la Santé (ARS) du Doubs évalue la qualité de l'eau du Doubs au niveau de la Mouillère (vers le Minotaure) au niveau « état moyen ». (Niveaux : Très bon état, Bon état, État moyen, État médiocre, État mauvais) et « état moyen » sur Avanne.

<http://sierm.eaurmc.fr/surveillance/eaux-superficielles/fiche-etat-eaux.php?station=06446560&codeRegion=27&codeDept=&codeCommune=25056&bassin=1&sourceBassinVersant=Doubs+moyen&coursedeau=>

Débit / courant

- Le débit moyen à cette date est de 120 m³/s, ce qui ne gêne pas la pratique du SUP (à évaluer à partir de 180 m³/s). La direction de course se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve en fonction des conditions hydrologiques du jour.
- Courant estimé : de 1 à 3 nœuds
- Les 3 courses se déroulent en remontant et en descendant un tronçon naturel du Doubs qui possède un chenal aménagé. Sur ce parcours de la Gare d'Eau au Parc Micaud, le courant est variable. A la station St Paul (face parc Micaud) le débit est mesuré en continu.

<http://www.rdbrmc.com/hydroreel2/station.php?codestation=2>

Il appartient à chaque compétiteur de juger avec discernement de son aptitude technique et physique à prendre le départ et à rester en course en fonction des conditions climatiques et des conditions hydrologiques.

INFORMATIONS UTILES

- Le port de bottillons néoprènes ou de chaussures fermées est recommandé.
- Un bout de remorquage de 5m est recommandé.
- Trois embarcations serviront à l'assistance des compétiteurs et à la Direction de Course. Plusieurs rampes de mise à l'eau depuis les parkings situés sur les quais sont accessibles depuis la rivière.
- Les bateaux de plaisance ne font pas partie du dispositif précité mais pourront être amenés à intervenir en cas de situations dangereuses et/ou urgentes. Leurs directives devront être suivies sans délai et sans restriction.

A l'exception des horaires où la présence des compétiteurs est obligatoire, les dates et heures communiquées le sont à titre indicatif. Le programme de la journée du dimanche sera précisé lors du briefing du dimanche 8 avril à 10h.

Samedi 7 avril : Randonnée pour Découverte Nocturne

- à partir de 18h00 : regroupement et découverte du plan d'eau.
- à partir de 19h30 : c'est le début de l'allumage de l'éclairage public, randonnée découverte en groupe pour faire la reconnaissance du parcours avec les quais & façades illuminés,
- à 22h00 maxi : retour et fermeture du plan d'eau

Repas en groupe, « découvertes régionales »

Repas franc comtois + soirée musicale (début optimiste 21h30- réaliste 22h15)

- Participation modique d'env. 10 à 15€/pers.
- Menu : Morteau/Jambon/Patate/Salade/Cancoillotte/Comté/Vins-du-Jura

Couchage : Nombreux hôtels à Besançon pour un tarif < 65€

Dimanche 8 avril : Courses Chronométrées avec Classement

- Accès plan d'eau pour initiation/ découverte de 11h à 16h30 -

9h00 : accueil des participants – confirmation inscriptions

9h30 : ouverture du plan d'eau

10h00 : briefing course n°1 expliquant le parcours et les règles de navigations + échauffement

10h30 : le départ de la course longue distance (3 tours) et courte distance (1 tour), regroupant tous les participants (Mass Start) de tous niveaux (Pro-Am). Le départ se fait, face au courant, derrière une ligne matérialisée par 1 drapeau sur chaque rive face au village.

12h00 : arrivé supposé des derniers concurrents (durée env. LD 1h30 et CD 45')

12h00-12h45 : restauration sur place : stand « Chez Brigitte » cuisine maison ou guinguette

12h45 : briefing course n°2 (Technical Race)

13h00-14h15 : course n°2 : (Technical Race)

14h30-14h45 : pause pour libérer plan d'eau pour passage vedette bateau mouche. Les vedettes de Besançon (le Vauban part à 14h00 et 15h15) passent en prévisionnel vers la gare d'eau à 14h30 et 15h45. Le plan d'eau et surtout le chenal de navigation sera donc libre.

14h30 : briefing course n° 3 : relai

14h45-15h30 : course n°3 : course populaire en relais

15h45 passage présumé du 2nd tour des vedettes, le plan d'eau sera libre

16h00 : PODIUMS

17h00 : Fermeture du plan d'eau.

***ATTENTION** : il est fortement recommandé de procéder à un bon échauffement avant de vous mettre à l'eau (mouvements, étirements, etc.). Nous attirons votre attention sur le fait que la chute dans une eau froide peut entraîner des complications d'ordre physiologique (hypothermie entre autres...).*

REGLES DE COURSE

Lors des briefings seront précisés :

- Les procédures de départ.
- La ligne de départ.
- Les parcours et les différentes marques de parcours éventuelles en fonction des différentes course (LD et CD ; TR).
- L'organisation de la course n°3 (relais).
- La ligne d'arrivée.
- Dispositions particulières liées à la navigation sur le Doubs.

Règles spécifiques pour la manche n°1 :

La Direction de Course est en liaison permanente avec les Vedettes de Besançon, Service de Navigation des bateaux mouches. En conséquence, elle peut à tout moment, en particulier pour des raisons de sécurité, prendre des dispositions différentes de celles annoncées lors des briefings.

- Sauf instruction contraire, la navigation sur le Doubs se fait uniquement hors du chenal
- Avant le départ :
 - La mise à l'eau des SUP se fera depuis la berge gauche à la Gare d'Eau. En traversant le chenal de navigation (normalement non emprunté aux horaires de départ et d'arrivée). Une fois à l'eau, les embarcations se positionnent coté rive droite sur la partie « non chenal » de la rivière.
- Après l'arrivée :
 - La traversée du Doubs pour rejoindre la rive gauche et la plage de la Gare d'Eau se fera qu'après vérification de l'absence de bateau dans le chenal et éventuellement après autorisation de la Direction de Course.

Le non-respect de ces directives entraînera la disqualification des participants concernés. Ils seront classés DSQ (Disqualified).

- Pour des raisons de sécurité, la Direction de Course peut décider à tout moment de retirer de la compétition quiconque présenterait des signes de faiblesse. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- En cas d'abandon, faire des signaux de détresse (2 bras au-dessus de la tête avec mouvement montant - descendant) et signaler votre abandon à un bateau d'assistance à la 1^{ère} occasion possible, ou à un autre compétiteur qui pourra faire passer l'information. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- Les règles du bon sens nautique s'appliquent totalement. Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté puis prévenir aussi rapidement que possible l'Organisation.
- Les participants pourront être équipés d'un « tracker ». Dans ce cas, le port du tracker sous le dossard ou à la cheville est obligatoire.

Règles spécifiques pour la manche n°2 :

Les passages à terre se feront entre les drapeaux matérialisant des portes.

Règles spécifiques pour la course n°3 :

La course n° 3 se déroulera dans un format de relais par équipe. Le nombre de participants par équipe pouvant varier, c'est le nombre de relais qui sera comptabilisé.

La zone de passage de relais entre participant d'une même équipe sera matérialisé

PARCOURS (fig. 1) LA DOUBS PADDLE RACE # SessionVauban 2018

- Distances approximatives suivant le parcours retenu : 10 km à 18 km (LD), 5 à 6 km (CD), 4.5 km (TR), 3km (Relais) par parcours de 500 m.

- Départ = face à la Gare d'Eau (au droit du parking 5 avenue de la Gare d'Eau)
- Contournement OBLIGATOIRE de la bouée située au-dessus du Pont de la République et avant le barrage du parc Micaud (bouée laissée à bâbord)
- Contournement OBLIGATOIRE de la bouée située au-dessous du point de départ et le barrage de l'île des Grands Bouez (bouée laissée à bâbord)
- Longue distance = 2 à 3 x / Courte distance = 1 x
- Arrivée = face à la Gare d'Eau (au droit du parking 5 avenue de la Gare d'Eau), en remontant le courant
-
- o Voir [ANNEXE 1](#) pour le détail des bouées et parcours supposés.

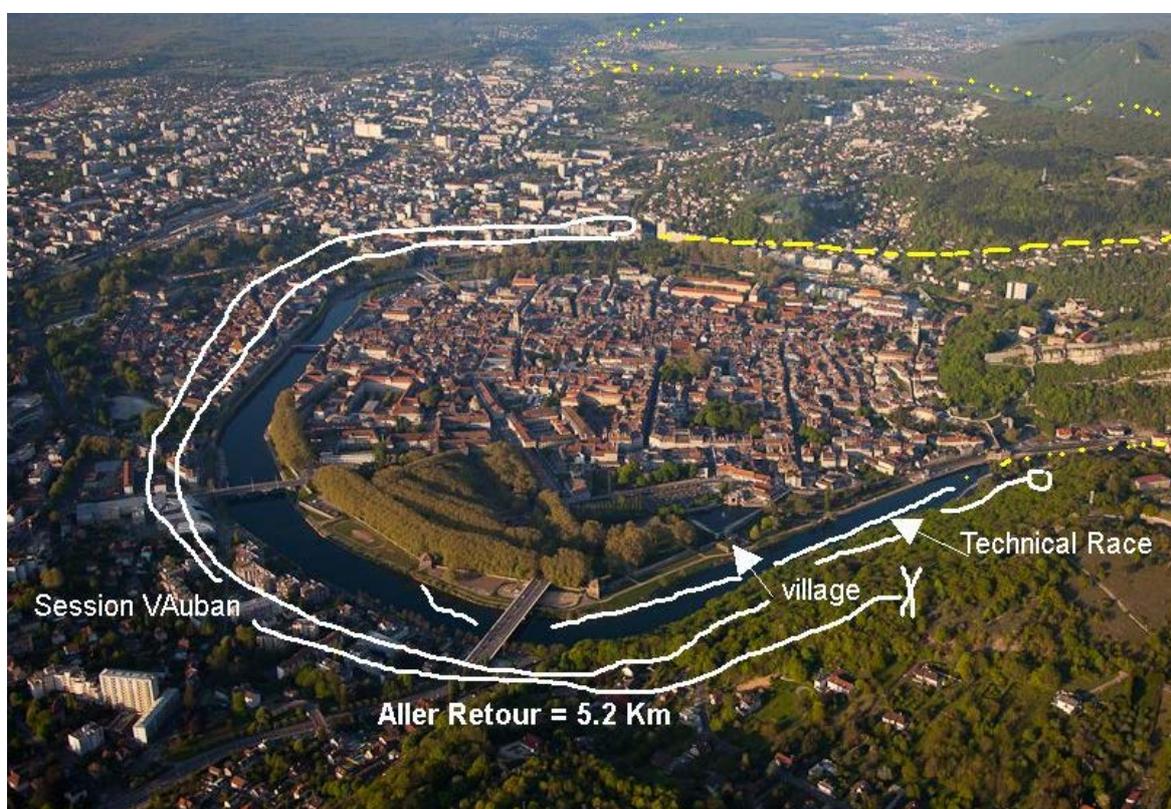


Figure 1 : Parcours LA DOUBS PADDLE RACE # SessionVauban 2018

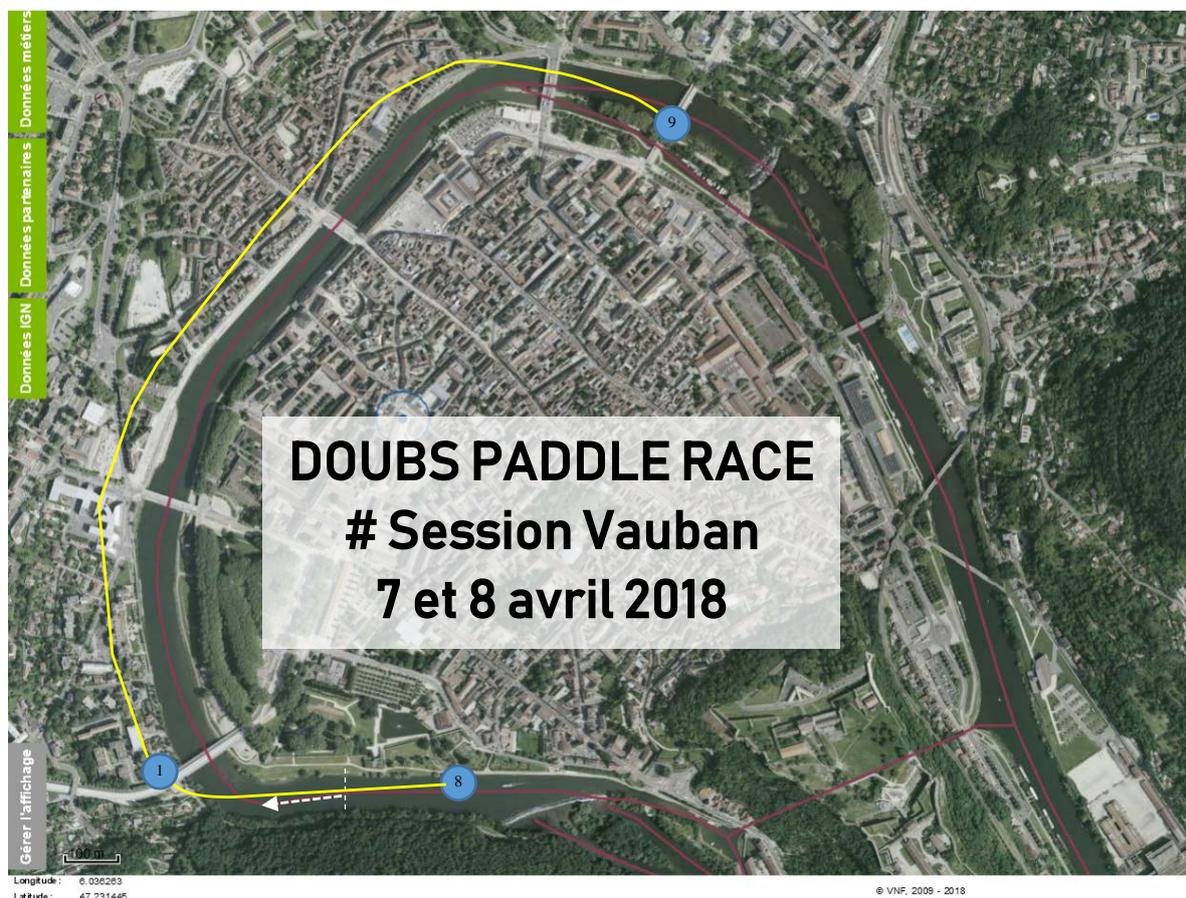


Fig 2 : Détails du parcours LA DOUBS PADDLE RACE # SessionVauban 2018
Short Distance CD (5km) / Long Distance LD (15 km)

Départ en ligne pointillée, Montée directe vers bouée 1

Parcours CD : 1 tour: départ - 1 - 9 - 1- 8 - arrivée 5 km

Parcours LD : 3 tours: départ - 1 - 9 - 1- 8 - 1-9-1-8 -1-9-1-8 arrivée 15 km

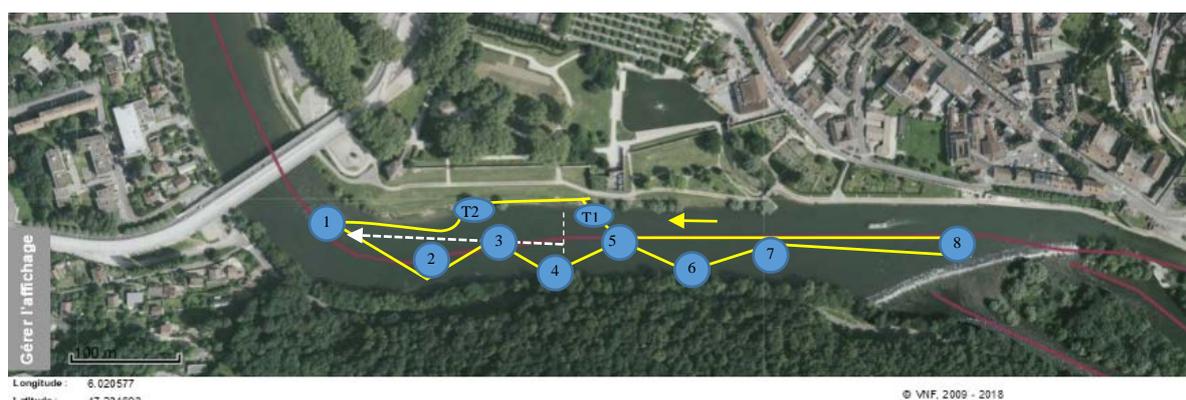


Fig 3 : Détails du parcours LA DOUBS PADDLE RACE # SessionVauban 2018
Slalom de type Technical Race TR (4.5 km)

Départ en ligne pointillée, Montée directe vers bouée 1

Puis parcours 3 tours :

Tour 1	Tour 2	Tour 3
1-2-3-4-5-6-7-8-5- T1, T2 (passage à terre)	1-2-3-4-5-6-7-8-5- T1, T2 (passage à terre)	1-2-3-4-5-6-7-8- - Arrivée ;-)

LOGISTIQUES

Stand Up Paddle :

Chaque compétiteur est responsable de son équipement. Il n'y aura pas de gardiennage d'organisé.

Pagaies et accessoires

Les compétiteurs gèrent leurs pagaies et leurs accessoires (ailerons, leash, tournevis, etc.).

Sac / effets personnels

Vous pouvez disposer d'un sac contenant vos effets personnels (vêtements pour vous changer après l'arrivée, tournevis, aileron, leash, eau, bout de remorquage, barres énergétiques, coupe-vent, etc.). Ce sac devra être identifiable grâce à l'apposition d'une étiquette indiquant nom et prénoms conforme à la confirmation des inscriptions (à sticker autour de la sangle de portage). Le sac pourra être disposé sous la tente du comité de course.

QUESTIONS DIVERSES

J'arrive comment à Besançon ?

Internet est votre ami, le point GPS du village coureur est 47.231150, 6.020910.

Comment je stationne à **LA DOUBS PADDLE RACE # SessionVauban 2018 ?**

Possibilité de se garer 5 avenue de la Gare d'Eau (**gratuit**) ou au parking payant Chamars (attention lieu de départ visite Citadelle donc forte charge)

Comment mes amis peuvent-ils suivre la course sur le Doubs ?

- Depuis les 5 ponts ou sur les quais rive gauche, éventuellement parking rive droite
- Le vélo Vélocity est une bonne solution. Autonomie, calme et balade au rythme des SUP dans un Besançon encore engourdi à l'heure où le soleil s'éveille le dimanche matin !

Je viens avec un accompagnateur ?

Si vous envisagez de venir accompagné(e) et que vous souhaitez que la (ou les...) personne(s) qui vous accompagne(nt) puisse(nt) accéder à la soirée découverte régionale, merci de bien vouloir nous le signaler en faisant l'inscription en ligne.

ADRESSES UTILES

Lieu 5 avenue de La gare D'eau 25000 BESANCON

Repas samedi soir 22h Précisé sur place

Où dormir ?

Hôtel Bisontins

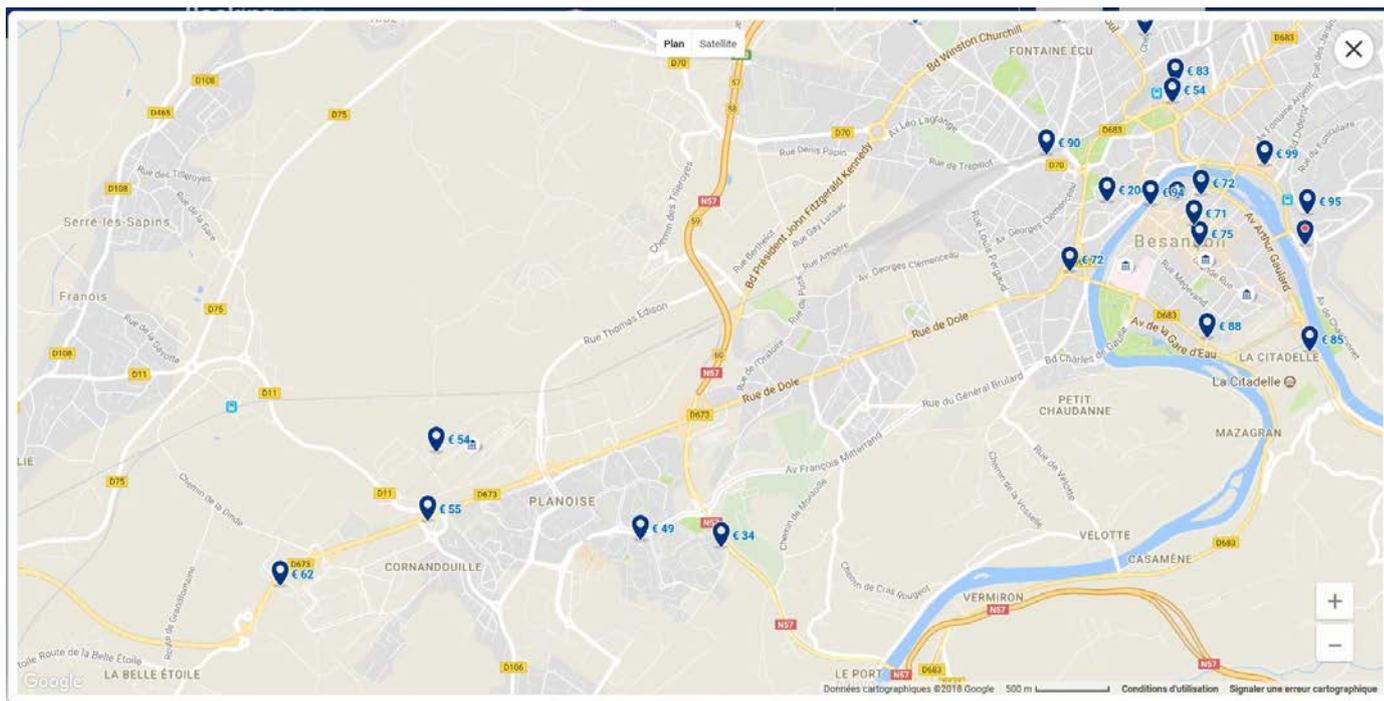


Fig 4 : Plan de situation des hôtels Bisontins

Renseignements et informations

par mél à doubs.paddle.race@gmail.com

ou par tél au 06.51.24.35.46

ou sur Facebook à : <https://www.facebook.com/events/379418489136700/>

inscriptions : (25€+1.25€de frais)

https://www.njuko.net/doubspaddlerace/select_competition



Fait à Besançon le 17 mars 2018

Pour Doubs Paddle / Junior Conseil Management du Sport

Le directeur de l'Organisation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guyout', positioned above the name of the president.

Laurent GUYOUT

Président de Doubs PADDLE

STAND-UP PADDLE
POUR TOUS À
BESANÇON !



Ville de
Besançon

red paddle **co**

DOUBS PADDLE RACE

7 & 8 AVRIL

1^{ère} ÉDITION • BESANÇON • SESSION VAUBAN

À la Gare d'Eau, un événement ouvert à tous !

Short & Long race 5-10 km / Technical race / Course populaire / Initiation

doubs.paddle.race@gmail.com • 06 51 24 35 46 •  Doubs Paddle race